

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Henri-Forest
Procès-verbal

Séance 22 février 2022

19 h 00 – Via Zoom

Présences :

Sophie Bélaïr, directrice	Mathilde Quillaud, parent
Marie-Claude Hétu, service de garde	Pierre-Jérôme Légaré, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sylvie Auger, parent

Absences :

Sylvie Dubé, enseignante	Kahina Redjdaï, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	

Invités :

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour (2 min)

Le quorum est validé. Un point est ajouté à l'ordre du jour : 6.3 Mesures dédiées et protégées.

CÉHF2202022-01 – Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par M^{me} Sylvie Auger, appuyé par M^{me} Mathilde Quillaud

2. Question du public (5 min)

Il n'y a pas de questions.

3. Mot du président (5 min)

Le président souhaite la bienvenue à tous. Il félicite l'école pour le travail accompli jusque-là.

4. Mot de la direction (5 min)

M^{me} Bélaïr indique que la première étape est maintenant terminée. Elle a été très longue et la Covid a eu des conséquences sur les absences et la réussite scolaire. Aussi, l'école a définitivement migré

vers la plateforme Mozaik pour la communication de certains documents (bulletins, relevés d'impôts).

5. Suivi et adoption du procès-verbal (10 min)

Le procès-verbal est présenté.

[CÉHF2202022-02 – Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021.](#)

Proposé par M^{me} Catherine Bergeron, appuyé par M^{me} Sylvie Auger

6. Approbation

6.1 Bilan annuel budget 2020-21 (10 min)

M^{me} Bélair rappelle les définitions de budget initial (prévu en début d'année selon le nombre d'élèves et les mesures d'aide anticipées) et de budget révisé (au 30 septembre, avec les chiffres réels de fréquentation). Elle indique que l'année 2020-2021 a été équilibrée.

Les fonds sont passés en revue :

- Fonds 1 (fonctionnement) – certains postes sont restés vacants et certains achats ne se sont pas concrétisés (items non disponibles), ce qui explique le surplus de 50 000 \$ environ.
- Fonds 2 (investissement) – ce fonds couvre le matériel physique, chromebooks, chaises, matériel de nettoyage... Il y a un surplus d'environ 3 000 \$ car l'école a reçu un remboursement pour du matériel de désinfection en lien avec la Covid.
- Fonds 3 (SDG et diner) – ce fonds accuse un important déficit de 79 000 \$ environ. Les services de garde ont souvent été ouverts alors que les écoles étaient fermées. Cette problématique touche toutes les écoles primaires. De plus, le respect des bulles et des groupes séparés, même le soir, a fait en sorte que plus d'éducatrices ont été nécessaires.
- Fonds 4 (mesures dédiées et protégées) – ce fonds comprend des services précis comme le support aux élèves allophones, en difficulté, en maternelle 4 ans... Il a été difficile d'organiser des activités l'année dernière à cause de la Covid, ce qui explique le surplus de 19 000 \$ environ.
- Fonds 6 (pour les écoles ayant un indice de défavorisation de 6 ou 7) – ce fonds couvre des mesures comme le lait école, des programmes de soutien... On observe un déficit de 1 400 \$ en raison d'un budget disponible moins grand que prévu.
- Fonds 7 (école montréalaise) – Il y a un léger surplus de 800 \$. Ce fonds ne sera plus disponible à partir de l'année prochaine.
- Fonds 8 (fonds transférable) – Ce fonds cumule 21 000 \$ transférés pour être utilisés l'année d'après. Il est divisé entre la campagne de financement (11 000 \$) et le l'ajout d'une journée d'orthophonie supplémentaire (10 000 \$).

Le Centre de service scolaire a transmis des fonds à la hauteur du déficit de l'école. Tous les surplus des établissements du CCSMB ont été redistribués aux écoles en déficit.

M^{me} Bélair souligne que le budget sera difficile à gérer encore cette année en raison de beaucoup d'incertitudes.

[CÉHF2202022-03 – Approbation du bilan annuel du budget 2020-2021.](#)

Proposé par M^{me} Catherine Bergeron, appuyé par M^{me} Sylvie Auger

6.2 Photo scolaire 2022-23

Les membres de l'OPP sont intéressés à reconduire le mandat de la compagnie « la Boite blanche », pour la photo scolaire et la photo de finissants. Les commandes se font en ligne et l'école est satisfaite du service.

M^{me} Bélair va se renseigner pour savoir si on peut ajouter une photo de fratrie, moyennant des frais supplémentaires.

[CÉHF2202022-04 – Approbation du photographe scolaire pour 2022-2023.](#)

Proposé par M^{me} Mathilde Quillaud, appuyé par M^{me} Marie-Claude Héту

6.3 Mesures dédiées et protégées

M^{me} Bélair explique qu'il s'agit de mesures transmises directement par le Ministère ou le CSSMB dans des buts bien précis. Elle présente le tableau des mesures :

- 15012 : achat de nourriture pour les élèves à l'école – 23 000 \$
- 15021 : soutien à la motivation scolaire, tutorat, orthopédagogues, support en classe... - 15 600 \$
- 15021 : tutorat – 7 680 \$
- 15023 : achat d'heures de personnel pour faire des activités, matériel pour la cour d'école - 15 000 \$
- 15029 : formation des éducateurs, libération du comité code de vie, achat de matériel pour l'école et le SDG - 10 000 \$
- 15031 : libération du comité code de vie pour la mise à jour du code de vie, préparation des formations, promotion du système des pièces d'or, activités récompenses pour les bons comportements – 1 600 \$
- 15103 : livres pour la bibliothèque – 5 000 \$
- 15104 : livres pour le 1^{er} cycle - 400 \$
- 15186 : sorties scolaires en milieu culturel - 10 000 \$
- 30017 : Libération des enseignants pour la planification par cycle – 2 800 \$
- 15022 : Support au développement des habiletés sociales, de l'estime de soi, achat de matériel ou service pour accompagner les élèves afin de promouvoir le bien-être à l'école – 6 000 \$

Au total, 847 782 \$ sont reçues par l'école. M^{me} Bélair confirme que cette somme a bien été reçue et que les fonds sont utilisés dans les buts prévus.

[CÉHF2202022-05 – Approbation des mesures dédiées et protégées.](#)

Proposé par M^{me} Sylvie Auger, appuyé par M^{me} Catherine Bergeron

7. Information (10 min)

7.1 Covid-19 à Henri-Forest

M^{me} Bélair indique que, depuis janvier, il n'est plus possible de transmettre d'information au jour le jour aux parents. Il y a eu beaucoup d'absences au retour des fêtes. Le nombre d'absence diminue maintenant. Au niveau de la vaccination, 49 % des enfants de l'école ont reçu la première dose, et presque 49 % ont reçu la 2^e dose.

7.2 Jeux Olympiques d'hiver à Henri-Forest

L'activité aura lieu le 25 février. Organisée par M^{me} Lydia Langlois et le SDG, et avec la collaboration de tous les enseignants, cette journée comprendra des prix de participation, du chocolat chaud et d'autres surprises.

7.3 Cabane à sucre

Une cabane à sucre aura lieu, avec l'aide du traiteur « la cantine scolaire », qui offrira un menu de cabane à sucre. La « Cabane à Guillaume » viendra également faire de la tire sur la neige. Cette journée thématique aura lieu le 22 mars.

7.4 Nouvelle DGA Lachine-Lasalle

M. Richard Guillemette a quitté ses fonctions. M^{me} Marie-Josée Villeneuve le remplace. Elle était auparavant au secrétariat général du CSSMB.

8. Service de garde

Les relevés fiscaux ont été déposés sur Mozaik. Ils ont été imprimés pour quelques parents qui en ont fait la demande.

Le traiteur scolaire change de propriétaire. Il a été racheté par « Le lunch ». Le service restera identique jusqu'à la fin de l'année. Lors du renouvellement du contrat, les nouvelles modalités seront proposées.

Les groupes sont plus petits au SDG, les journées pédagogiques sont moins fréquentées en raison de la situation sanitaire.

9. Parole aux enseignants (5 min)

M^{me} Bergeron remercie les parents pour les rencontres sur les premiers bulletins.

Le 24 février, les 4^e année recevront la visite de l'unité canine du SPVM.

Le chanteur de Mes aïeux est venu pour créer des chansons avec les enfants. L'activité a été un succès.

10. Parole à l'OPP

10.1 Don pour achat projecteur

L'OPP a reçu un don de 4 000 \$ de la part de la caisse Desjardins. C'est la somme qui manquait pour compléter l'achat du projecteur. L'installation est prévue pour cet été et prendra plusieurs jours. Le processus d'achat du système audiovisuel et de la toile déroulante est entamé.

Le conseil d'établissement remerciera la Caisse Desjardins pour son geste généreux.

L'OPP et l'école travailleront à de nouvelles idées pour les prochaines campagnes de financement.

10.2 Bilan vente Bô Sapin

La compagne a permis de récolter 102,19 \$.

11. Messages du comité de parents (5 min)

Il n'y a pas de messages.

12. Varia :

M^{me} Auger remercie le service de garde pour le service d'urgence offert en janvier. De belles activités ont été organisées malgré le contexte.

13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mars 2022.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 20.